



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

Tarbes, le 27 JUIL 2020

Service environnement,
risques, eau et forêt

Bureau qualité de l'eau

Affaire suivie par :
M. Benoit LISCH
tel.: 05 62 51 41 79
courriel : benoit.lisch@hautes-
pyrenees.gouv.fr

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

à

Monsieur le président de
l'association départementale
des maires
ruraux des Hautes-Pyrénées

Objet : SAGE Neste et Rivières de Gascogne - Consultation en vue de la constitution de la CLE
PJ : mon courrier du 9 juin 2020


Par courrier du 9 juin 2020, je vous ai demandé de désigner en concertation avec Madame la présidente de l'association départementale des Maires, cinq élus du territoire du SAGE Neste et Rivières de Gascogne pour siéger en tant que représentant des collectivités des Hautes-Pyrénées au sein de la commission locale de l'eau (CLE).

Dans le contexte de crise sanitaire et d'incertitude sur la tenue du deuxième tour des élections municipales, je ne vous avais pas fixé d'échéances pour cette désignation et vous indiquais que je reviendrais vers vous quand la situation se serait stabilisée.

En accord avec la préfète du Gers qui coordonne la mise en œuvre de ce SAGE, et afin de pouvoir mettre en place cette commission locale de l'eau à l'automne 2020, je vous demande de procéder à ces désignations **avant le 31 août**.

Le service environnement, risques, eau et forêt de la direction départementale des territoires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez, relative à ce dossier.

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale

Sibylle SAMOYAU